



RAPPORT D'ACTIVITES 2023 / 2024

Filiale d'Okoumé Capital et initiative du FGIS

VOTRE PARTENAIRE DE RÉFÉRENCE DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES PME/PMI GABONAISES
Zone Nord - Baie des Rois - 3e étage, Siège du FGIS et Filiales

SOMMAIRE

01	INTRODUCTION	
	1.1 Préface du Président du Conseil d'Administration	02
	1.2 Mot du Directeur Général	03
02	LA GENESE D'UN ENGAGEMENT	04
03	LA GOUVERNANCE DE LA SOCIETE DE GARANTIE	
	3.1 Les organes exécutifs	10
	3.2 L'actionnariat au 31 décembre 2024	11
	3.3 La composition du conseil d'administration	12
	3.4 La composition des comités spécialisés	14
	3.5 Les Comités Internes de la Direction Générale	16
	3.6 L'organigramme de la SGG de 2023 à 2024	17
04	FAITS MARQUANTS 2023/2024	18
05	NOS RESULTATS FINANCIERS	
	5.1 Situation du portfolio (2023 et 2024)	23
	5.2 Concentration sectorielle du portefeuille sous garantie (2023 et 2024)	25
	5.3 Ratios prudentiels (2023 et 2024)	27
	5.4 Résultats financiers	28
06	PERSPECTIVES ET VISION D'AVENIR	30





01

INTRODUCTION

Préface du Président du Conseil d'Administration
Mot du Directeur Général

Préface du **Président du Conseil d'Administration**



Pendant l'exercice 2023/2024, l'Afrique a été confrontée à une résurgence de tensions politiques, caractérisée par une recrudescence des coups d'État rappelant les décennies précédentes, et des conflits armés au Sahel et au Congo, entraînant des crises humanitaires et économiques. Ces événements ont profondément affecté l'Afrique de l'Ouest, l'Afrique centrale, et le Soudan, provoquant des déplacements massifs de populations et exacerbant les difficultés économiques.

Sur le plan macroéconomique, la reprise post pandémie en Afrique subsaharienne a été entravée par une demande extérieure affaiblie et des politiques nationales plus restrictives pour lutter contre une inflation persistante. Le coût de la vie élevée a exacerbé les défis économiques des populations défavorisées et a augmenté l'insécurité alimentaire à travers la région.

Le Gabon n'étant pas épargné a traversé une phase d'instabilité inédite. Deux événements majeurs ont durement ébranlé l'économie : le coup de Libération du 30 août 2023 et son effet ralentisseur sur l'économie gabonaise et des glissements de terrain paralysant l'approvisionnement énergétique et le transport ferroviaire.

Au début de 2024, l'économie nationale a amorcé son redressement, renouant peu à peu avec son potentiel de croissance à mesure que ces perturbations s'estompaient. Toutefois, dans ce contexte encore délicat, les entreprises éprouvent des difficultés à mobiliser des financements stables et à optimiser leurs chaînes logistiques, ce qui freine leurs investissements et pèse sur la création d'emplois durables.



Chaque initiative entrepreneuriale, pour peu qu'elle soit porteuse de valeur, **se doit de trouver un appui solide et adapté à ses besoins.**

Dans ce contexte d'incertitude, le rôle de mécanismes financiers tels que la Société de Garantie du Gabon est d'accompagner les entrepreneurs à fort potentiel à concrétiser leurs ambitions. Au quotidien, nous soutenons les PME/PMI gabonaises dans leur croissance et leur résilience économique. Cela exige de notre part, une prévention et une maîtrise des risques.

La mise en œuvre de notre plan d'actions, conjuguée au recrutement et à la montée en compétences de nos équipes, illustre notre volonté d'optimiser en permanence nos processus et d'accroître notre efficacité opérationnelle. L'intégration de l'application bancaire CARTHAGO, alignée sur les standards des institutions financières de premier plan, constitue un levier majeur de cette dynamique. Grâce à cet outil, nos performances opérationnelles atteignent désormais un niveau comparable à celui des acteurs de référence du secteur, renforçant ainsi notre crédibilité et la confiance de nos partenaires financiers.

Pour concilier performance économique et impacts positifs, nous restons fidèles à notre engagement fondamental : soutenir les entrepreneurs locaux et promouvoir un monde durable. Dans cette perspective, il est essentiel de créer et rendre efficient le marché africain unifié des capitaux et de libre-échange, que nous appelons de nos vœux de longue date. C'est l'une des conditions pour restaurer la compétitivité de notre continent.

A la Société de Garantie du Gabon, nous prenons toute notre part à ces mutations en associant étroitement nos parties prenantes : bailleurs de fonds, partenaires financiers et institutionnels, actionnaires et collaborateurs afin de garantir à celles et à ceux qui agissent pour un avenir positif.

Christophe JOCKTANE LAWSON, Président du Conseil d'Administration de la SGG

Mot du Directeur Général



Libérer le potentiel de nos entrepreneurs locaux est une priorité nationale : c'est en soutenant leurs ambitions que nous assurerons la diversification et la prospérité de notre économie.

Depuis deux ans, la Société de Garantie du Gabon se consacre à transformer les rêves d'entrepreneurs aguerris et porteurs de projets gabonais en réalités économiques pérennes. L'accès au crédit est à la fois le talon d'Achille et la rampe de lancement de nos PME/PMI gabonaises : sans garanties adaptées, les meilleures idées restent lettres mortes. Notre mission première est de bâtir un pont solide entre créateurs de valeur, institutions financières et pouvoirs publics.

Entre 2023 et 2024, grâce à notre dispositif de partage de risques, notre portefeuille a connu une forte croissance, avec un encours garanti passé de 5 404 618 866 FCFA à 6 665 536 853 FCFA, soit une progression de 23%. Cette dynamique s'est accompagnée d'un taux de sinistralité maîtrisé à 6% et zéro appel de garantie depuis le début de nos activités, démontrant l'efficacité de nos dispositifs de sélection et de suivi des dossiers.

Par ailleurs, nous avons mobilisé **19,2 milliards FCFA** auprès de nos partenaires financiers. Cette action a permis, de **soutenir 212 entreprises et de générer près de 3 027 emplois directs et indirects à travers l'ensemble du territoire national**. De plus la diversification sectorielle de nos engagements de la foresterie aux services a contribué à renforcer la résilience de notre modèle économique.

Notre approche s'inscrit dans une vision macroéconomique audacieuse : chaque crédit garanti est un pas concret vers la sortie de l'économie de rente, en diversifiant profondément la structure du PIB gabonais.

En ciblant des relais de croissance durables agro-industrie à forte valeur ajoutée, BTP aux services innovants et porteurs d'emplois qualifiés nous œuvrons à diminuer la dépendance aux revenus de rente et à renforcer la résilience de notre économie face aux aléas des marchés mondiaux. Cette stratégie de relais sectoriels vise à installer des fondations robustes pour la prospérité de demain.

Alban ETHO, Directeur Général de la Société de Garantie du Gabon

02

**LA GENESE D'UN
ENGAGEMENT**





1 200 MILLIARDS FCFA

de besoins de financement cumulés
des PME gabonaises.

En 2021, face à l'urgence de renforcer la compétitivité de l'économie gabonaise et de soutenir les PME/PMI trop souvent exclues des circuits traditionnels de financement, la Société de Garantie du Gabon (SGG) voit le jour. Héritière d'Okoumé Capital, elle se structure comme un levier stratégique, dont l'ambition est double : stabiliser immédiatement nos entreprises les plus fragiles pour préserver l'emploi, et instaurer un mécanisme pérenne d'accompagnement post-COVID, garantissant la résilience et la croissance de nos filières locales.

La SGG intervient en réponse à un besoin identifié lors d'un diagnostic approfondi conduit par Okoumé Capital, le FGIS, les ministères concernés et nos partenaires financiers. Ce diagnostic a mis en lumière :

- Des besoins de financement cumulés des PME gabonaises évalués à 1 200 milliards FCFA, dont 47 % (537 milliards FCFA) exigent des garanties pour lever les freins d'accès au crédit.
- Des conditions bancaires de plus en plus strictes (niveau de fonds propres, collatéraux élevés) auxquelles nos entrepreneurs ne peuvent répondre sans un appui institutionnel.

Pour répondre à ces constats, la SGG propose :

- ✓ Fourniture de garanties et de produits financiers connexes (court, moyen et long terme), spécifiquement conçus pour faciliter l'octroi de crédits aux PME/PMI gabonaises.
- ✓ Partage du risque avec les établissements de crédit, réduisant leur exposition et encourageant l'ouverture de lignes de financement vers des secteurs à fort potentiel.
- ✓ Partenariats structurants avec des institutions financières locales et régionales, visant à mutualiser l'expertise et à coordonner les actions en faveur de l'entrepreneuriat.

Dans un contexte où les grandes structures captent l'essentiel des financements bancaires, les PME/PMI pâtissent d'un effet d'éviction dont les conséquences sont lourdes : ralentissement de l'innovation, perte d'emplois et accroissement des vulnérabilités territoriales. La SGG se veut la réponse concrète à cette problématique : en libérant la capacité des banques à investir dans nos entrepreneurs et à densifier le réseau financier dédié aux PME/PMI gabonaises.

Référentiel stratégique

Fondements de l'action et de la gouvernance de la SGG



Notre Mission:

Accroître le financement des PME/PMI à travers la garantie, afin qu'elles jouent pleinement leur rôle d'accélérateur de l'économie, en adéquation avec les spécificités de l'écosystème gabonais.



Notre Vision:

Garantir un avenir durable au développement économique du Gabon grâce à l'émergence d'une classe PME/PMI championnes et inclusives.



Nos Valeurs:

Responsabilité

Innovation

Synergie

Crédictibilité

Nos produits

✓ Garantie de portefeuille

La garantie de portefeuille (ou Ligne de garantie) est un instrument de partage de risque de crédit offert par la SGG aux Établissements de crédit afin de les conforter dans le financement des segments d'entreprises allant des Petites et Moyennes Entreprises et industries (PME / PMI).

Ces entreprises sont généralement sous financées ou exclues en raison des faibles montants sollicités auprès des banques et / ou de l'insuffisance des sûretés. A travers ce produit, la SGG délègue sa décision d'octroi de sa garantie à l'Établissement Bénéficiaire pour la couverture des prêts consentis par ledit Établissement et qui répondent aux critères d'éligibilité convenus dans la convention de garantie de portefeuille.

L'octroi de la garantie de portefeuille est consécutif à une évaluation globale positive de l'Établissement Bénéficiaire, en particulier de ses procédures et performances, en matière de crédit, sur le segment d'activités concerné.

✓ Garantie individuelle

La garantie individuelle de prêt permet le partage du risque avec les Institutions Financières Partenaires dans le cadre du financement des PME/PMI. Le taux maximum garanti est de 75%, en principal, du montant du prêt. Il s'agit d'un mécanisme qui garantit un prêt accordé par une IFP à un emprunteur éligible spécifique. Elle permet aux IFP de développer leurs activités de prêt aux PME/PMI dans les situations où leurs clients cibles ne sont pas en mesure de répondre aux exigences de seuil de garantie.

La requête en garantie doit être transmise à la SGG par l'IFP accompagnée de la documentation requise, nécessaire à l'évaluation du risque par la SGG.

✓ Le renforcement de capacités

Le programme de renforcement des capacités de SGG vise d'une part à atténuer les risques liés à l'octroi des crédits aux PME/PMI par les Institutions Financières Partenaires, et d'autre part les aider à accroître leurs activités de financement en faveur des PME/PMI.

Il s'agit d'une assistance technique personnalisée qui est offerte aux IFP dans l'optique de les aider à atténuer leurs risques lorsqu'elles accordent des prêts à des PME.

L'amélioration des compétences managériales des PME/PMI est également indispensable au succès du système de garantie et, à cet égard, SGG appuie les PME/PMI pour leur faciliter l'accès au financement bancaire.

03

**LA GOUVERNANCE
DE LA SOCIETE DE
GARANTIE**





3.1 LES ORGANES EXECUTIFS

La solidité de notre gouvernance est le fondement de notre action et un gage de confiance pour toutes nos parties prenantes. En parfaite conformité avec les cadres réglementaires OHADA et COBAC, notre architecture s'articule de manière claire et efficace, permettant une synergie continue entre la vision stratégique et son exécution quotidienne.

Notre gouvernance est pensée pour la performance et la rigueur :

01 L'Assemblée Générale,

portée par notre actionnaire unique Okoumé Capital, est l'instance fondatrice qui donne le cap.

02 Le Conseil d'Administration,

accompagné de ses comités spécialisés, agit comme notre boussole stratégique. Il définit les grandes orientations, valide les plans d'action et s'assure que chaque décision est en parfaite adéquation avec la mission institutionnelle qui nous est confiée.

03 La Direction Générale,

soutenue par ses comités internes, est le moteur de notre organisation. Elle a pour mission de transformer cette vision en actions concrètes, de superviser les activités au quotidien et de mobiliser toutes les équipes pour l'atteinte de nos objectifs.

Cette collaboration fluide entre nos instances dirigeantes n'est pas qu'une formalité : c'est le cœur de notre efficacité. Elle a permis à la SGG de mener à bien ses missions et de soutenir un développement constant au cours des années 2022 à 2024.



3.2 L'ACTIONNARIAT AU 31 DÉCEMBRE 2024

L'actionnariat de SGG n'a pas connu de mouvements depuis son lancement en novembre 2022. Il est structuré tel que le montre la figure ci-dessus.



Okoumé Capital, actionnaire unique de la SGG, tient deux types de sessions :

des Assemblées Générales Ordinaire (AGO)

des Assemblées Générales Extraordinaire (AGE)

3.3 LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

3.3.1 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SGG

3.3.2 LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour déterminer les orientations stratégiques de l'activité de l'établissement et veiller à leur mise en œuvre. Il veille à la maîtrise des principaux risques encourus par la SGG et s'assure de la fiabilité du système de contrôle interne de la société, dans le respect des normes en matière de responsabilité, d'intégrité et de conformité, à toutes les lois et réglementations applicables. Il est composé de 8 membres dont 2 administrateurs indépendants, à savoir :



**Christophe
JOCKTANE-LAWSON**

Président du Conseil
d'Administration



**Nadia Prisca
NGOYO MOUSSAVOU**

Représentante de l'actionnaire
unique (Okoumé Capital)



**Roseline
NTSAME MINKO**

Représentante de la SCG-ré



**Christian Robert
MAMALEPOT**

Représentant du Fonds
Gabonais d'Investissements
Stratégiques (FGIS)



**Jean Jacques
ESSONO NGUEMA**

Représentant du Ministère de
l'Économie et des
Participations



Pierre-Marie NTOKO

Représentant de L'Association
Professionnelle des
Établissements de Crédit du
Gabon (APEC Gabon)



Gauthier KOUMBA

Administrateur indépendant



Régis LOUSSOU KIKI

Administrateur indépendant

Gouvernance et Conseil d'Administration

Une architecture solide au service de la confiance et de la performance

La gouvernance de la Société de Garantie du Gabon s'appuie sur une organisation claire et une diversité d'expertises. Le Conseil d'Administration incarne cette force collective : il rassemble des profils issus de l'administration publique, du secteur privé et d'indépendants, permettant une lecture plurielle des enjeux économiques et financiers.

3.3.3 LA DIRECTION GÉNÉRALE

3.3.4 COMPOSITION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE



**Alban Christel
ETHO ZUE OBAME**

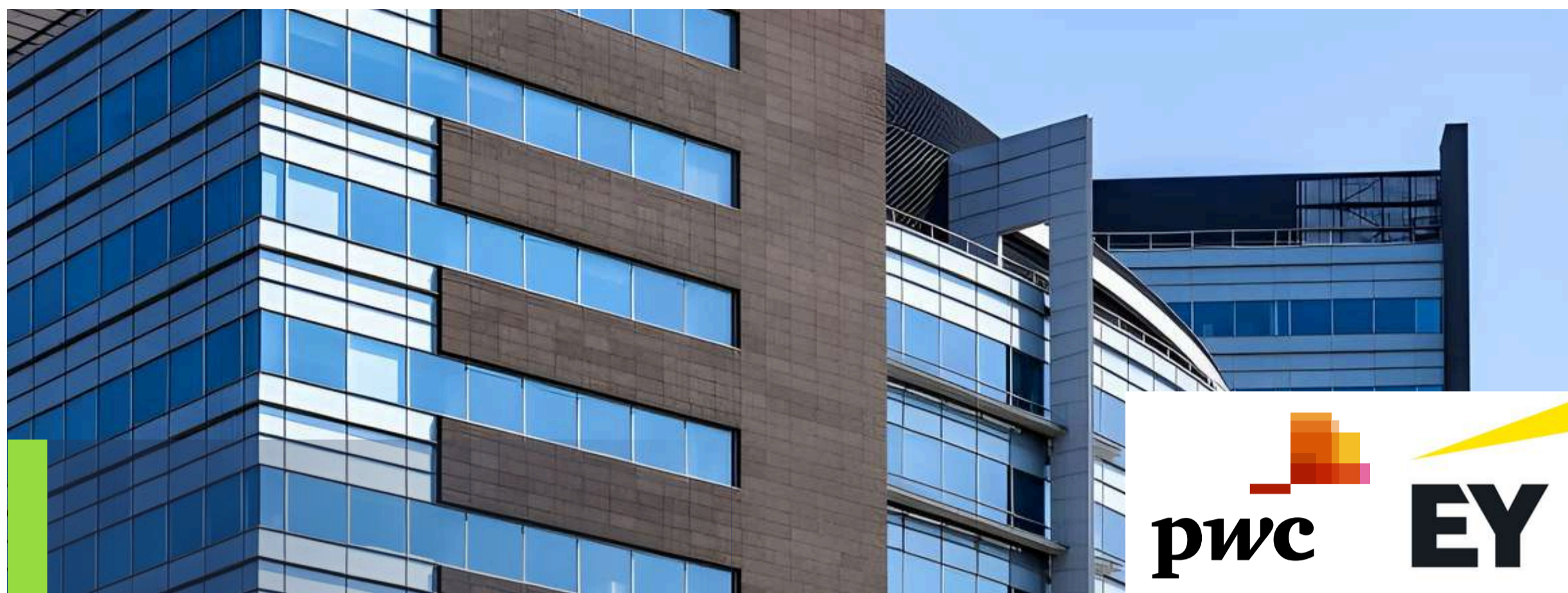
Directeur général



**Georges
ROCKOMBENY-
LOUEMBET**

Directeur général adjoint

Conformément aux dispositions réglementaires, la SGG est pilotée par un **Directeur Général, Monsieur Alban Christel ETHO ZUE OBAME**, et par un **Directeur Général Adjoint, Monsieur Georges ROCKOMBENY-LOUEMBET** nommés lors du Conseil d'Administration du **23 décembre 2021** et renouvelés dans leurs fonctions en date du 14 juin 2024.



3.3.5 LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

PwC (PricewaterhouseCoopers) a été nommé Commissaire aux comptes de la SGG, chargé de la certification des comptes de la société, et a été aux côtés de la SGG depuis le début de ses activités jusqu'à la clôture de l'exercice 2023. Cette nomination, qui fait suite à une décision de l'assemblée générale, garantit que les états financiers de la SGG sont établis conformément aux normes comptables en vigueur, offrant ainsi une totale transparence et une fiabilité accrue aux actionnaires et aux partenaires. Son rôle principal est d'effectuer un audit légal pour s'assurer de la régularité et de la sincérité des comptes annuels. Il émet une opinion indépendante sur la situation financière de la société, son résultat d'exploitation et son patrimoine. Son intervention est essentielle pour la bonne gouvernance et la crédibilité de la SGG sur les marchés financiers, car elle renforce la confiance des investisseurs et des régulateurs.

Depuis le début de l'exercice 2024, la mission de Commissariat aux comptes est assurée par le cabinet **Ernst & Young (EY)**.

3.4 LA COMPOSITION DES COMITES SPECIALISES

La SGG dispose de trois (3) Comités Spécialisés, à savoir :

NOM DU COMITÉ	RÔLE ET MISSIONS
Comité de Gouvernance, de Nominations et de Rémunérations	Veille à l'application des meilleures pratiques de gouvernance, supervise les processus de nomination des dirigeants et définit les politiques de rémunération afin de garantir la transparence et l'équité.
Comité d'Audit et de Contrôle Permanent	Assure la surveillance des processus d'audit interne et externe, garantit l'intégrité des informations financières et l'efficacité du système de contrôle permanent pour une bonne maîtrise des risques.
Comité Supérieur de Garantie et Risques	Prend les décisions finales sur les dossiers de garantie les plus importants et supervise le cadre général de gestion des risques, en veillant à ce qu'ils soient maîtrisés et alignés avec la stratégie globale de la SGG.



3.5 LES COMITÉS INTERNES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Comité de Direction (CODIR)

Ce comité se réunit chaque semaine pour assurer une gestion et une coordination efficace des activités de l'entreprise.

Comité Interne de Garantie (COIGAR) et Comité Claims, Recouvrements et Contentieux (CCRC)

Ces deux comités se réunissent de manière ad-hoc ou à chaque fois que le besoin s'en fait sentir, le premier afin d'examiner et de prendre des décisions éclairées sur les demandes de garanties spécifiques et le second pour traiter des appels de garantie par les partenaires et les éventuelles réclamations.



Les comités suivants se réunissent tous les mois pour suivre leurs domaines respectifs :

Comité de Dépenses (CD) ; Valide et supervise les dépenses significatives pour garantir la discipline budgétaire et la conformité aux objectifs de l'entreprise.

Comité des Actifs-Passifs (CAP) ; Gère l'équilibre du bilan de la société en surveillant les actifs et les passifs. Il prend des décisions stratégiques pour optimiser la rentabilité et minimiser les risques financiers liés aux taux d'intérêt et à la liquidité.

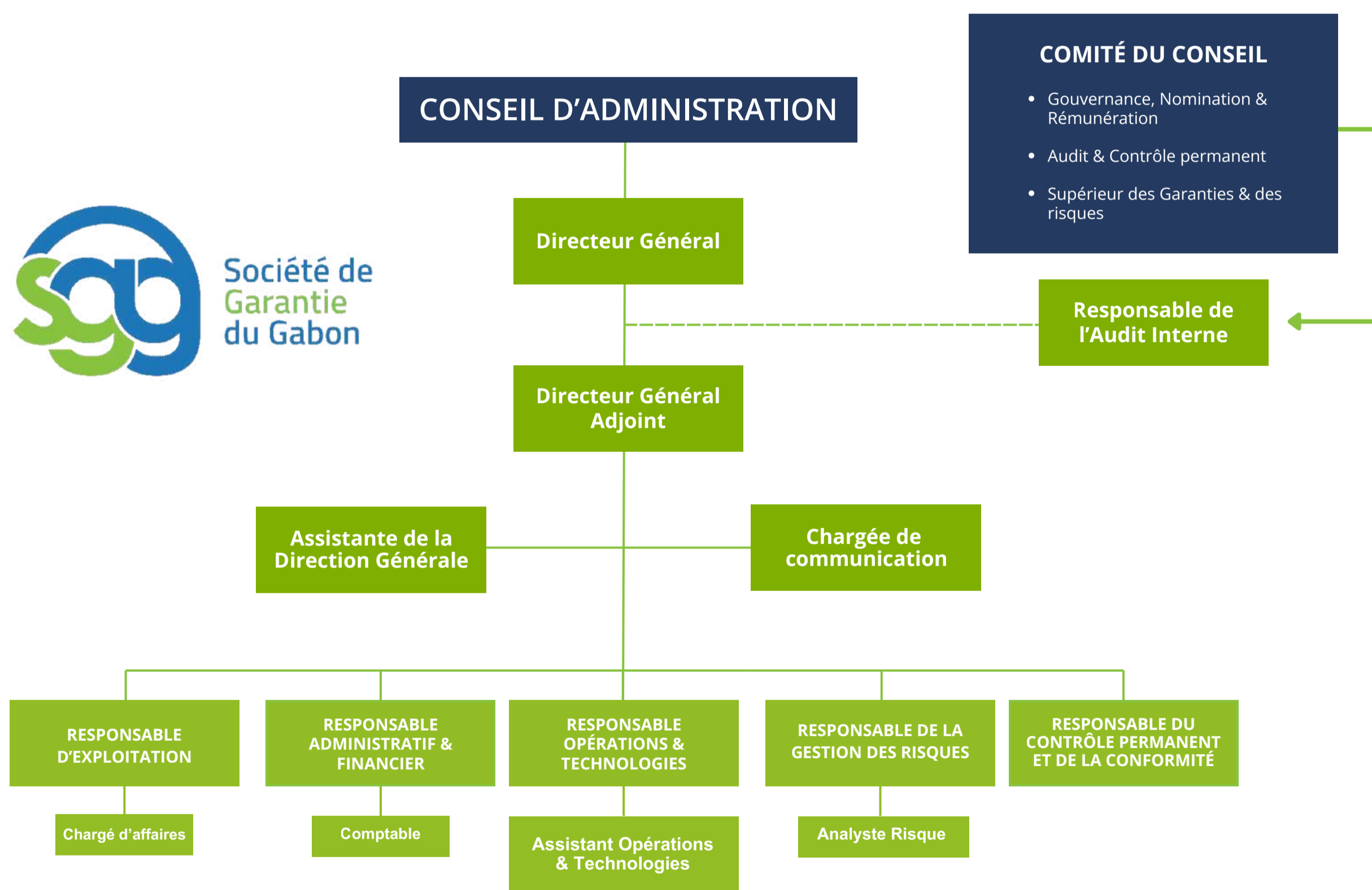
Comité des Risques Opérationnels (CRO) ; Identifie et gère les risques liés aux opérations quotidiennes, comme les erreurs de processus, les fraudes ou les défaillances informatiques, afin d'assurer la continuité et la sécurité des activités.

Comité des Risques et des Contrôles (CRC) ; Supervise l'ensemble du dispositif de gestion des risques et de contrôle interne pour s'assurer de sa pertinence et de son efficacité. Il garantit la fiabilité des informations et le respect des réglementations.

Comité des Nouveaux Produits (CNP) ; Évalue et approuve le lancement de nouveaux produits ou services. Il s'assure que leur introduction est viable et ne présente pas de risques inacceptables pour l'entreprise.

3.6 L'ORGANIGRAMME DE LA SGG DE 2023 À 2024

L'organisation de l'établissement au 31 décembre 2024 est représentée à travers l'organigramme suivant :



04

**FAITS
MARQUANTS**



FAITS MARQUANTS 2023



JANVIER 2023

L'Accord avec **AFG Bank**, Anciennement BICIG

2,5 milliards de FCFA



c'est le montant de la convention de garantie de portefeuille signée par la SGG avec **AFG Bank**, anciennement connue sous le nom de BICIG.

MARS 2023

Un nouveau partenariat stratégique avec

BGFIBank Gabon

3 milliards de FCFA



c'est le montant de la convention de garantie de portefeuille signée par la SGG avec **BGFIBank Gabon**.

AVRIL - MAI 2023



Coopération Régionale avec le **Fonds de Solidarité Africain (FSA)** Coopération Régionale avec le Fonds de Solidarité Africain (FSA)

La SGG a scellé un accord-cadre de partenariat stratégique avec le Fonds de Solidarité Africain (FSA). Cette collaboration vise à renforcer les mécanismes de garantie à l'échelle régionale.



JUIN 2023

Collaboration avec **Microfinance EDG**

300 millions de FCFA

c'est le montant de la convention de garantie de portefeuille signée par la SGG avec la Microfinance EDG.

JUILLET 2023

Accord de partenariat avec la **microfinance SODEC**

La SGG a formalisé un accord de partenariat avec la microfinance SODEC via la signature d'une convention de garantie de portefeuille.



NOVEMBRE 2023

Finalisation du projet **Carthago** et déploiement opérationnel

Le projet Carthago a été finalisé avec succès, marquant la mise en production du core banking system CARTHAGO en partenariat avec le groupe BFI.



FAITS MARQUANTS 2024



MARS 2024

MAI 2024

Lancement du portail digital sous le core banking **Carthago**



Partenariat stratégique avec **UGB Groupe Attijari**

1 milliard de **FCFA**



c'est le montant de la convention de garantie de portefeuille signée avec **UGB Groupe Attijari**.

AVRIL - MAI 2023



Mémoire d'entente avec **Tamwilcom**

Signature d'un accord de partenariat avec **T** pour accompagner encore plus efficacement les PME et PMI gabonaises dans leur croissance.



JUILLET 2024

SEPTEMBRE 2024

Déménagement du siège social vers de nouveaux locaux, situés sur le site de la Baie des Rois.

Accord de partenariat signé avec la **SAEG GABON**, en vue de dynamiser le secteur agricole.



OCTOBRE 2024

Lancement de notre Caravane Commerciale dans les villes de Port-Gentil, Moanda, Franceville.

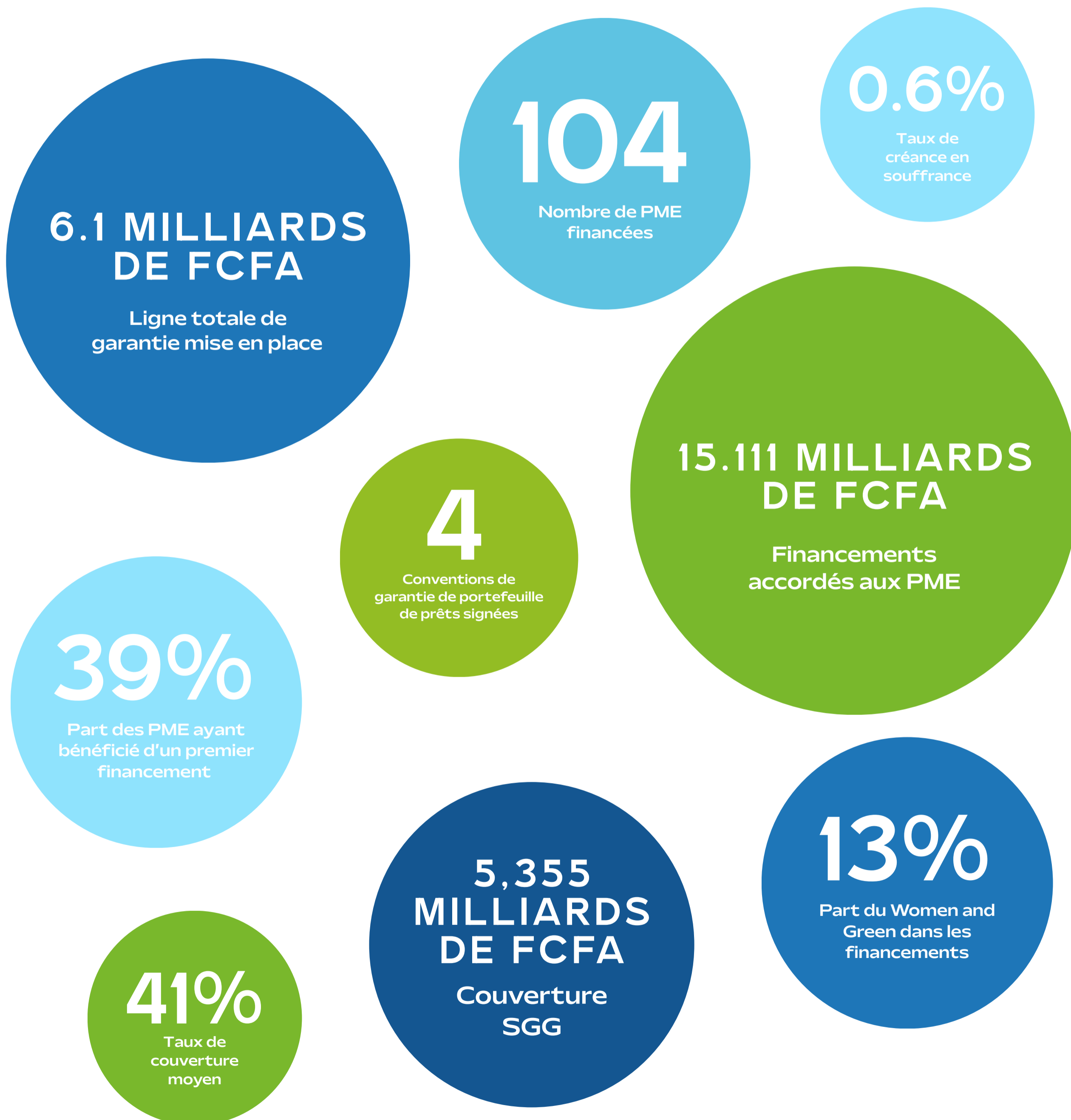
05

**BILAN D'ACTIVITÉS
2023-2024**

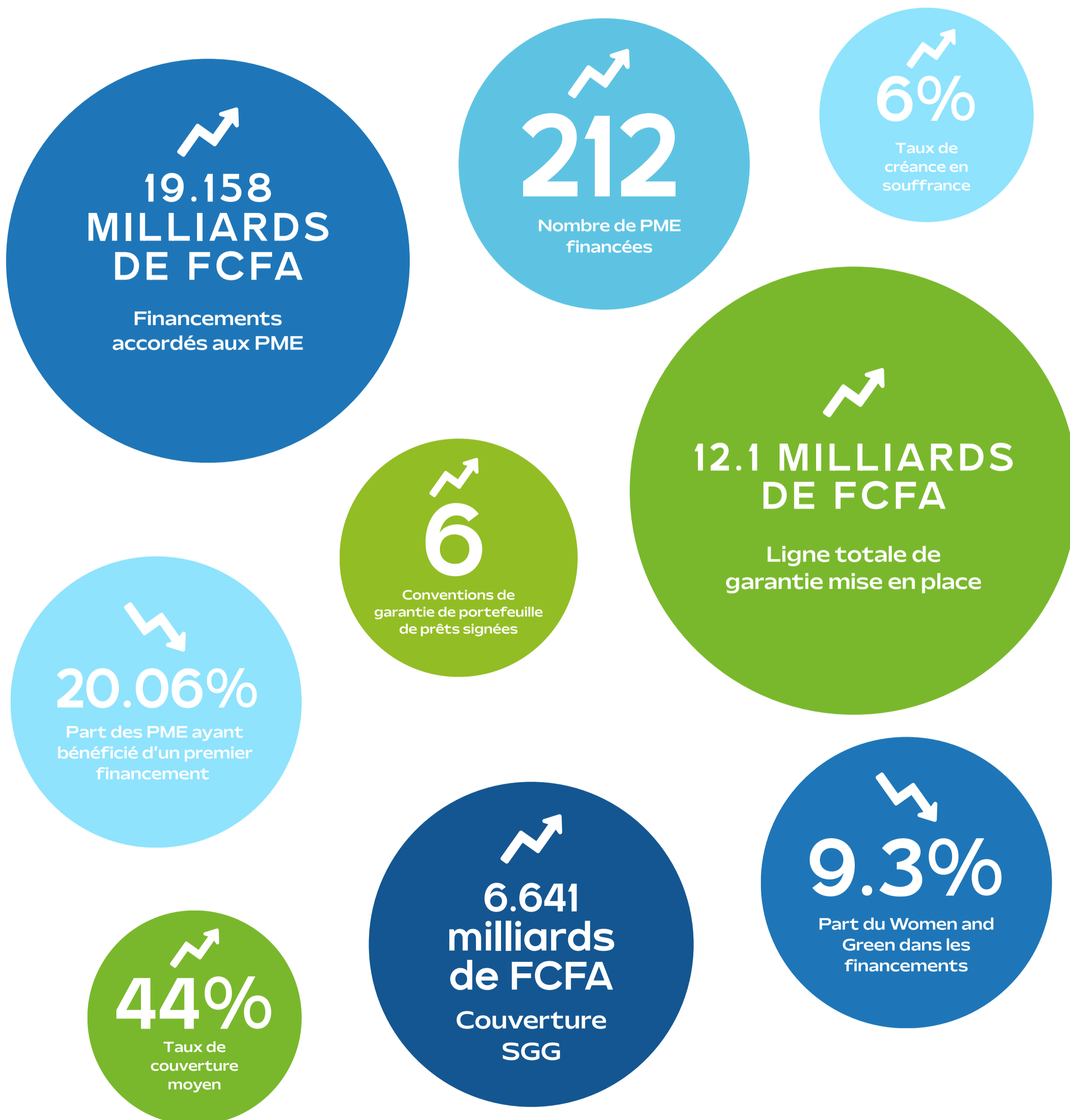


5.1 SITUATION DU PORTFOLIO (2023 ET 2024)

Portefeuille au 31 décembre 2023



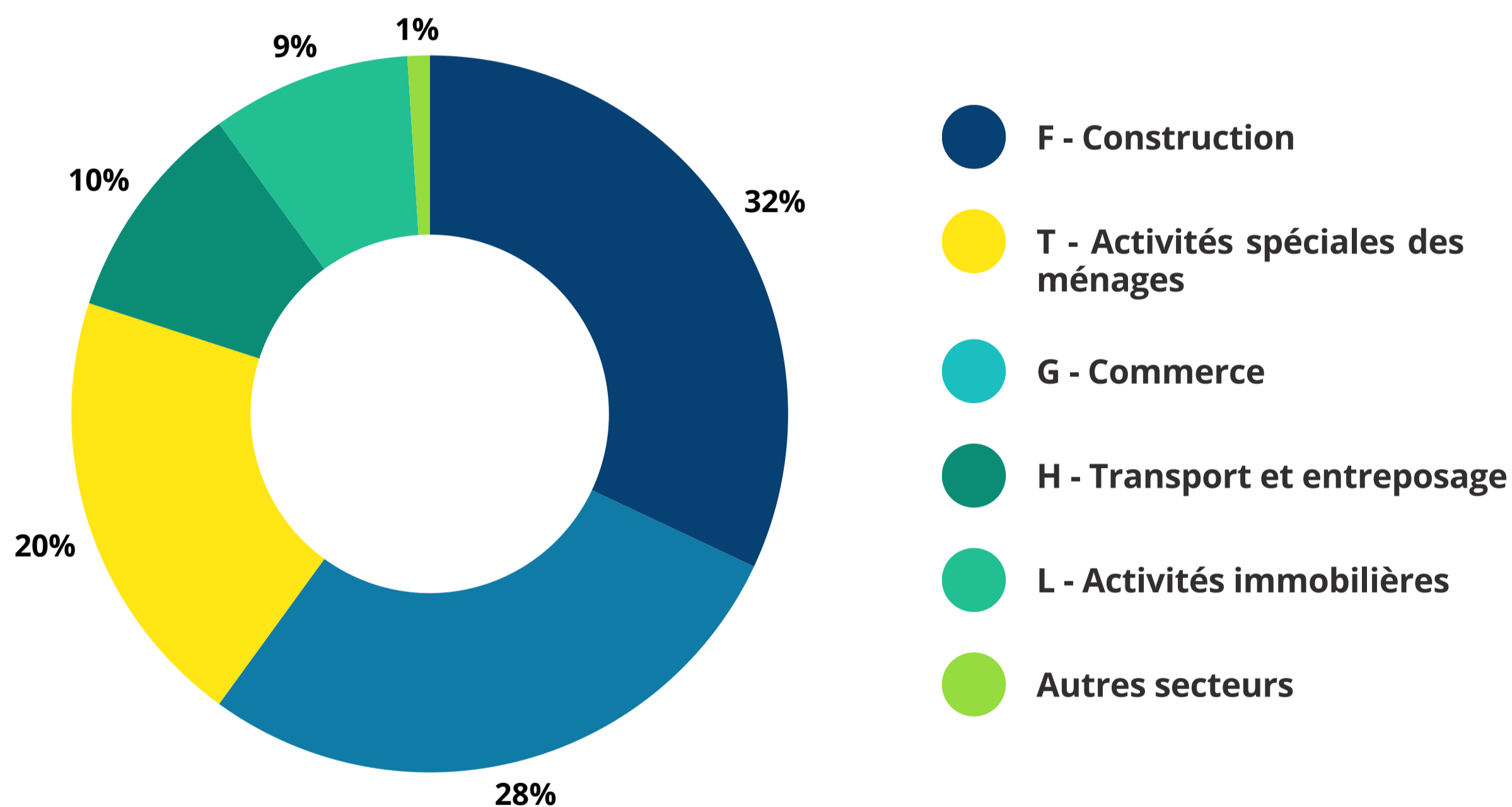
Portefeuille au 31 décembre 2024



5.2 CONCENTRATION SECTORIELLE DU PORTEFEUILLE SOUS GARANTIE (2023 ET 2024)

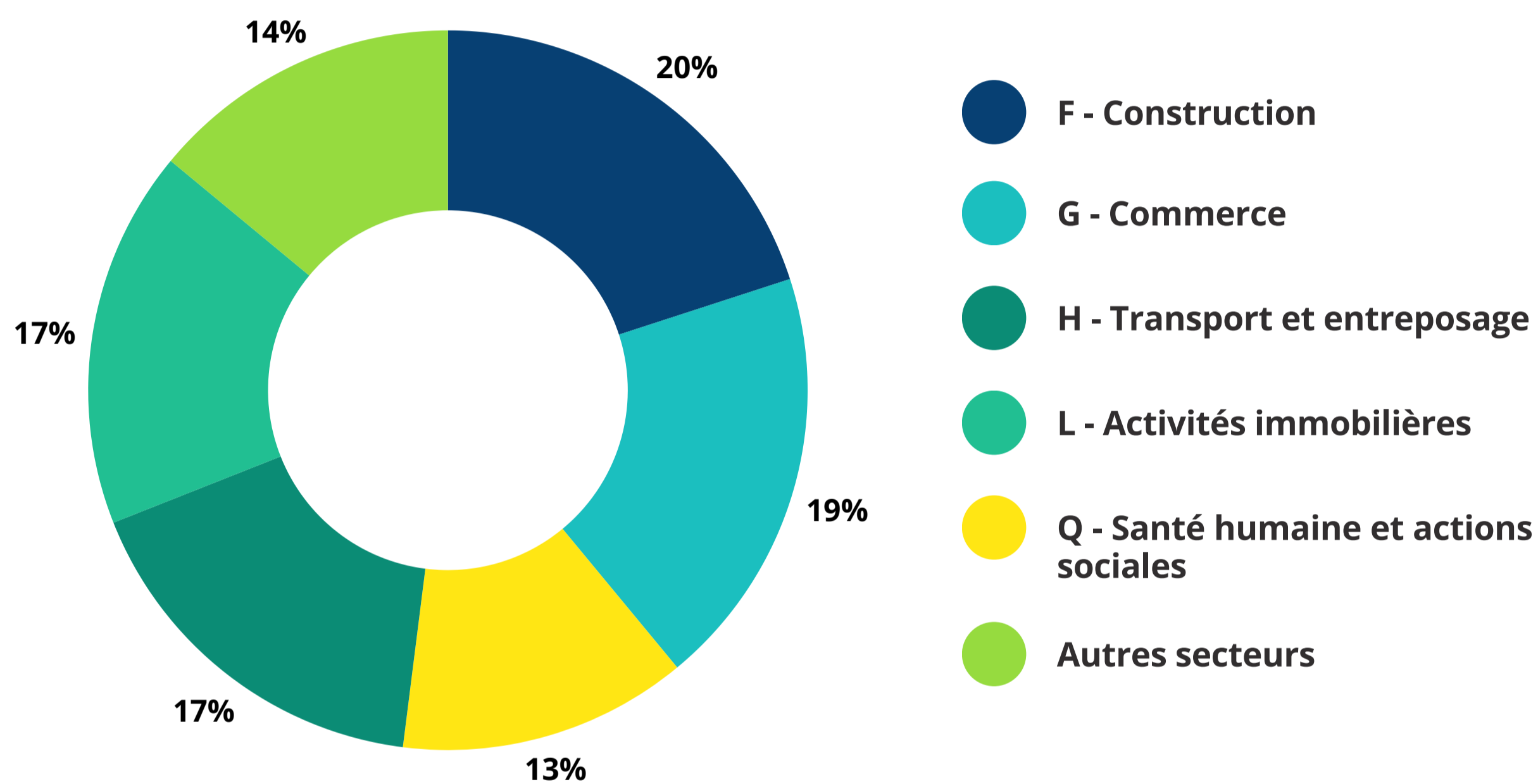
En 2023, l'analyse sectorielle décrit une concentration de plus de 79,73% sur le BTP, activités des ménages et le commerce.

RÉPARTITION SECTORIELLE DU PORTEFEUILLE DE GARANTIE EN 2023 (EN%)



Tandis qu'en 2024, elle est à plus de 55% sur le BTP, le Commerce et le Transport.

RÉPARTITION SECTORIELLE DU PORTEFEUILLE DE GARANTIE EN 2024 (EN%)



5.3 RATIOS PRUDENTIELS (2023 ET 2024)

Société de Garantie du Gabon (SGG)			
Libellé	2023	2024	Statut
Fonds propres nets corrigés (FPNC) selon COBACR-2016/03	10 434 000 000	10 658	Respecté
Capitaux propres selon COBACR-2016/09	10 955 000 000	11 061	Respecté
Fonds propres de base selon COBACR-2016/09	10 434 000 000	10 658	Respecté
Passif interne net corrigé	10 816 000 000	599	Respecté
Total risques pondérés	2 132 397 928	1 847%	Respecté
Ratio de capitaux propres (en % min. 7 %)	513,741	1 783%	Respecté
Ratio de fonds propres de base (en % min. 8,5 %)	489,308	1 783 %	Respecté
Couverture des risques (en % min. 9,5 %)	489,308	4 544	Respecté
Couverture des immobilisations (en % min. 100 %)	895,303	4 217	Respecté
Rapport de liquidité (en % min. 100 %)	Non calculé	4 564	NA
Coefficient de transformation (en % min. 50 %)	6 346 %	2 665	Respecté
Plus grand encours sur un bénéficiaire	874 741 456	2 846	Respecté
Limite individuelle engagements sur la division des risques	2 608 500 000	85 264	-
Total des grands risques (X71) supérieur à la limite globale	874 741 456	-	Respecté
Engagements pondérés maximum pour l'ensemble des grands risques	83 472 000 000	-	Respecté

5.4 RÉSULTATS FINANCIERS

PRÉSENTATION DES COMPTES (2023 ET 2024)

Éléments	31/12/2024	31/12/2023	Variation (en valeur)	Variation (en %)
Fonds propres	10 400 000 000	10 600 000 000	- 200 000 000	-2%
Total bilan	11 080 111 355	11 330 244 168	- 250 132 813	2%
Produit net bancaire	626 660 777	549 525 146	77 135 631	14%
Charges générale d'exploitation	468 548 657	610 085 929	- 141 537 272	-23%
Dotations aux amortissements	152 440 507	141 627 102	10 813 405	8%
Résultat brut d'exploitation	-171 692 274	- 407 357 572	235 665 298	58%
Dotations aux provisions	106 911 353	2 584 257	104 327 096	100%
Résultat net	-296 251 534	- 411 941 829	115 690 295	28%

A fin 2024, le **produit net bancaire** ressort en hausse de 14% passant de FCFA 549,5 millions en 2023 à FCFA 627 millions. Cette amélioration est principalement liée aux divers placements auprès des établissements financiers dont la hausse est de 17% par rapport à l'exercice précédent.

Au terme de l'exercice 2024, la SGG affiche un **Résultat net** déficitaire de FCFA 296 millions. Toutefois, il ressort en amélioration (28%) par rapport à l'exercice 2023 dont la perte s'élevait à FCFA 412 millions.

Les **charges d'exploitations** ont été maîtrisées en 2024 et ressortent à la baisse à FCFA 469 millions contre FCFA 610 millions en 2023.

Amélioration du **résultat brut d'exploitation** de 58% en 2024 lié principalement à l'amélioration du produit global d'exploitation.

06

**PERSPECTIVES ET
VISION D'AVENIR**



OBJECTIFS 2025

La SGG ambitionne de devenir un acteur central du financement au Gabon, en facilitant l'accès au crédit pour les PME/PMI, et en renforçant la résilience économique nationale.

Elle se positionne comme un levier de transformation structurelle de l'économie gabonaise, en soutenant les secteurs à fort potentiel et en réduisant la dépendance à l'économie de rente.

AXES DE DÉVELOPPEMENT 2024-2026

Renforcement du portefeuille de garanties :



Objectif: doubler l'encours garanti en deux ans.



Cible: Entrepreneuriat féminin, entrepreneuriat vert, entreprises innovantes, agro-industrie, BTP, services numériques

Digitalisation des processus :



Objectif: Déploiement complet de l'application CARTHAGO



Cible: Automatisation du suivi des dossiers et reporting

Mobilisation de financements :



Objectif : lever plus de 5 milliards FCFA auprès de partenaires publics et privés



Cible: Renforcement des partenariats avec les banques locales et régionales



ENGAGEMENTS DURABLES

Inclusion financière: démocratiser l'accès au crédit pour les entrepreneurs en zones rurales et urbaines

Impact social: création d'emplois qualifiés et réduction des inégalités territoriales

Transition verte: appui aux projets liés aux énergies renouvelables et à l'économie circulaire

Renforcement de l'accompagnement auprès des femmes & jeunes entrepreneures



PLAN D'ACTION STRATÉGIQUES



● **Déployer la garantie individuelle pour couvrir les transactions spécifiques et stratégiques**

● **Entrée au capital d'acteurs multilatéraux** au moyen d'une augmentation de capital, notamment : le Fonds de Solidarité Africain, la Banque des États de l'Afrique centrale, la Banque Africaine de Développement, la Société Financière Internationale.

● **Obtenir une dérogation sur l'application du ratio de division des risques** pendant les cinq premières années d'exercice de la SGG (limite de 25% des FPNC sur une même contrepartie).

● Appui de l'État gabonais pour le **plafonnement des taux d'intérêt** pour les PME sous garantie de la SGG

● **Renforcer** la contribution de la SGG pour soutenir la croissance des PME/PMI gabonaises à travers des financements orientés vers les **femmes, les jeunes et les chaînes de valeur** des secteurs stratégiques à fort potentiel (mines, Oil and Gaz, Agribusiness).

● **Poursuivre les Caravanes commerciales** à l'intérieur du pays pour une meilleure visibilité et assurer une plus grande accessibilité des produits de la SGG.

● Mise en œuvre de **programmes d'assistance technique multifformes** avec des partenaires de référence avec Okoumé Capital.

Regards croisés : Paroles de Partenaires (Verbatim sur les partenariats avec la SGG)



Notre collaboration avec la Société de Garantie du Gabon (SGG) illustre une complémentarité efficace entre financement et maîtrise du risque, au bénéfice direct des PME et du financement inclusif au Gabon.

DG EDG



Le partenariat avec la SGG, à travers la mise en place d'une garantie de portefeuille, a permis à SODEC d'augmenter significativement ses financements dédiés aux PME, contribuant à la création d'emplois et au développement durable de l'économie nationale.

DG SODEC



Grâce à cette garantie, nous partageons le risque, élargissons notre capacité de prise d'initiative et renforçons durablement le financement des PME et des entrepreneurs, véritables moteurs de l'économie gabonaise.

DG BCEG



VOTRE PARTENAIRE DE RÉFÉRENCE DANS
L'ACCOMPAGNEMENT DES PME/PMI GABONAISES



RÉSEAUX SOCIAUX
Société de Garantie du Gabon (SGG)



SIÈGE SOCIAL
Zone Nord - Baie des Rois
3ème étage, Siège du FGIS et Filiales



SITE INTERNET

www.sgg.ga
contact@sgg.ga